

Assemblée Générale de Promove

Mercredi 3 juin 2015

Mercredi 3 juin 2015, à 18.30 heures, au Château de
Chillon

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président, M. Pierre Abrezol
2. Message de Mesdames Christine Chevalley, Syndique de Veytaux et Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2014
4. Rapport du Directeur, M. Bernard Schmid
5. Présentation des comptes 2014 par M. Yves Reichenbach, membre du Comité
6. Rapport de l'Organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge au Comité
8. Nomination de l'organe de révision
9. Présentation de la structure 2015 du Comité de Promove
10. Présentation par le Président de la nouvelle stratégie de Promove
11. Présentation par le Directeur du nouveau logo et du nouveau site Internet
12. Propositions individuelles et divers.

A l'issue de l'Assemblée, vous êtes cordialement invité(e) au cocktail dînatoire servi dans la salle des Châtelains.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2014 est à disposition [sur notre site Internet](#).

Merci de nous confirmer votre inscription, par email (evenements@promove.ch) jusqu'au 29 mai 2015, au plus tard

Adresse

Château de Chillon - Veytaux
Avenue de Chillon 21,
1820 Veytaux

